



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Royal Air Maroc met en place un dispositif historique pour faciliter le retour des Marocains du monde

- **Pont aérien entre le Maroc et les principales destinations de son réseau**
- **Des tarifs exceptionnels allant de 97 euros à 150 euros pour un vol A/R au départ de l'Europe**
- **Renforcement du programme de vols et de la capacité en sièges**

Casablanca, le 13 juin 2021 – Faisant suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, Royal Air Maroc met en place un dispositif exceptionnel et historique pour faciliter le déplacement des Marocains résidant à l'étranger en cette période d'été. La Compagnie Nationale renforce son programme de vols et propose des prix très accessibles aux membres de la communauté marocaine établie à l'étranger.

Ces offres ont été étudiées pour mettre en place une grille tarifaire exceptionnelle qui varie en fonction des destinations et du nombre de membres de la famille. Ainsi, au départ de toutes les destinations européennes (hors Russie et Turquie) de Royal Air Maroc, un billet aller-retour est proposé à 97 Euros TTC par passager pour une famille composée de quatre membres ou plus. De même, le tarif est programmé à 120 euros TTC en aller-retour en faveur du passager voyageant en famille de trois personnes. Quant au passager voyageant seul ou en compagnie d'une autre personne, le tarif unitaire est de 150 euros TTC (aller-retour).

Pour les vols opérés au départ de l'Amérique du Nord (New York, Washington et Montréal), le tarif est proposé à 500 euros TTC (aller-retour) pour tout passager voyageant en compagnie de deux autres membres de sa famille ou plus. Le tarif est fixé pour les autres passagers à 600 euros TTC (aller-retour).

Quant aux passagers au départ des destinations de Royal Air Maroc en Afrique, en Turquie et en Russie, le tarif est programmé à 240 euros TTC (aller-retour) pour tout passager voyageant en compagnie de deux membres de sa famille ou plus ; et à 300 euros TTC pour tout passager voyageant seul ou en compagnie d'un membre de la





famille.

Les vols (aller-retour) en provenance de la Tunisie seront mis en vente à 120 euros pour tout passager voyageant en compagnie de deux autres membres de sa famille ou plus ; et à 150 euros TTC pour tout passager voyageant seul ou en compagnie d'un membre de la famille. Quant au passager des vols en provenance de l'Égypte, le tarif proposé est de 150 euros TTC quand il voyage en compagnie de deux autres membres de sa famille et plus ; et 200 euros TTC quand il est seul ou en compagnie d'un membre de la famille.

Il est à signaler que ces tarifs sont valables uniquement pour les billets achetés à compter de ce dimanche 13 juin et pour les vols opérés au départ de l'étranger et pendant la période allant du 15 juin au 30 septembre 2021.

Les vols sont désormais disponibles à la vente sur le site Internet de la Compagnie Nationale (www.royalairmaroc.com) et à travers ses centres d'appel, ses agences commerciales ainsi que le réseau de distribution habituel.

Par ailleurs, et conformément aux Hautes Instructions Royales, Royal Air Maroc mobilisera des moyens logistiques et humains additionnels pour renforcer son programme de vols sur les principaux pays d'accueil de la diaspora marocaine. La Compagnie Nationale augmentera sensiblement sa capacité et son offre en sièges en mobilisant des avions supplémentaires à travers l'affrètement d'appareils auprès des meilleurs prestataires et selon les meilleures conditions et normes de sécurité. D'autre part, les équipes de Royal Air Maroc seront totalement engagées pour faciliter le déploiement de cette opération historique dans les meilleures conditions, aussi bien au niveau du call center que des outils digitaux et des agences Royal Air Maroc.

Par ailleurs, et en application des recommandations des pouvoirs publics et des normes internationales, Royal Air Maroc met en place des mesures de sécurité sanitaire afin de garantir la santé et la sécurité de ses clients et de son personnel. A cet effet, ses services procèdent à la désinfection régulière des avions. De même, les mesures de sécurité sanitaire sont extrêmement respectées durant l'opération d'embarquement comme le respect de la distanciation dans la zone d'embarquement, dans les bus de transfert et dans les escabeaux et les passerelles.

